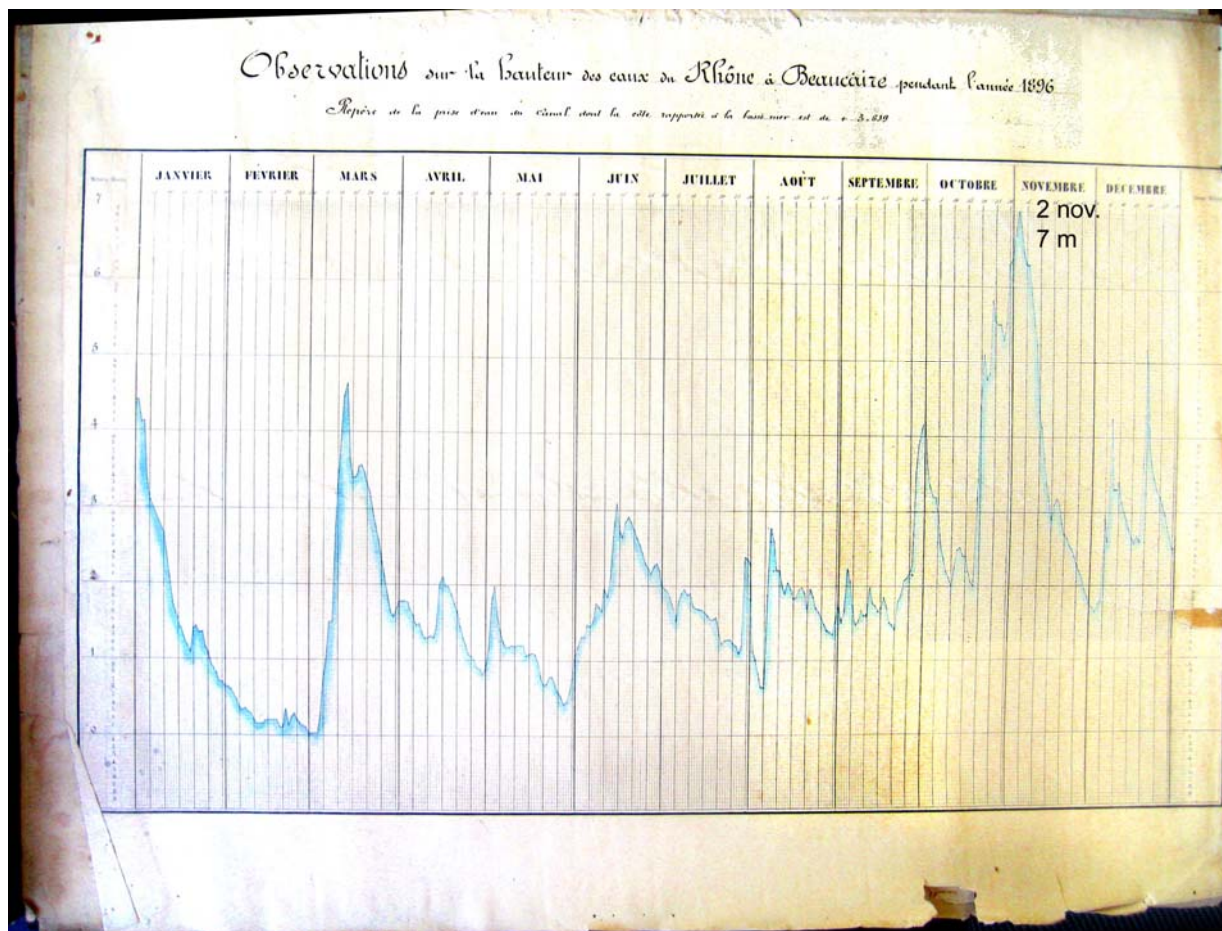


AD Hérault, 5 F 1348, Canal de Beaucaire à Aigues-Mortes. Hauteurs du Rhône à Beaucaire.



• Mars 1896 :

ADV, 3 S 76 : Hauteurs du Rhône

12 mars 1896 : Le Rhône atteint la cote de 4,26 m le matin, 4,31 m le midi et 4,37 m le soir à l'échelle de Beaucaire.

13 mars : 4,56 m le matin, 4,59 m le midi, 4,58 m le soir.

14 mars : 4,17 m le matin, 3,90 m le midi, 3,75 m le soir.

• Septembre 1896 :

ADV, 3 S 76 : Hauteurs du Rhône

29 septembre 1896 : Le Rhône atteint la cote de 4,06 m le matin, 4,12 m le midi et 4,17 m le soir à l'échelle de Beaucaire.

30 septembre : 4,26 m le matin, 4,24 m le midi, 4,18 m le soir.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



● Octobre-Novembre 1896 :

ADBR, 6 S 677, Hauteur des eaux du Rhône à Arles, 1875-1903.

21 octobre 1896 : Le Rhône atteint la cote de 3,63 m le matin, 3,69 m le midi et 3,69 m le soir à l'échelle de l'écluse d'Arles.

22 octobre : 3,55 m le matin, 3,53 m le midi, 3,55 m le soir. Petite pluie par intervalle dans la nuit du 22 au 23.

23 octobre : 3,60 m le matin, 3,60 m le midi, 3,67 m le soir.

24 octobre : 4,04 m le matin, 4,11 m le midi, 4,17 m le soir.

25 octobre : 4,14 m le matin, 4,11 m le midi, 4,10 m le soir.

26 octobre : 4,10 m le matin, 4,11 m le midi, 4,13 m le soir.

27 octobre : 4,09 m le matin, 4,10 m le midi, 4,10 m le soir.

28 octobre : 4,08 m le matin, 4,10 m le midi, 4,10 m le soir. Tempête, vent du sud, pluie dans la nuit du 28 au 29, par intervalle.

29 octobre : 3,94 m le matin, 4,01 m le midi, 4,16 m le soir.

30 octobre : 4,60 m le matin, 4,72 m le midi, 4,84 m le soir. Mauvais temps.

31 octobre : 4,80 m le matin, 4,80 m le midi, 4,83 m le soir.

1^{er} novembre : 4,85 m le matin, 4,85 m le midi, 4,85 m le soir.

2 novembre : 4,95 m le matin, 4,96 m le midi, 4,98 m le soir.

3 novembre : 4,89 m le matin, 4,81 m le midi, 4,77 m le soir.

4 novembre : 4,62 m le matin, 4,58 m le midi, 4,54 m le soir.

5 novembre : 4,53 m le matin, 4,47 m le midi, 4,43 m le soir.

6 novembre : 4,31 m le matin, 4,30 m le midi, 4,30 m le soir.

7 novembre : 4,19 m le matin, 4,15 m le midi, 4,11 m le soir.

8 novembre : 4,05 m le matin, 4,04 m le midi, 4,01 m le soir.

9 novembre : 3,87 m le matin, 3,81 m le midi, 3,76 m le soir.

10 novembre : 3,59 m le matin, 3,50 m le midi, 3,40 m le soir.

ADV, 3 S 76 : Hauteurs du Rhône

19 octobre 1896 : Le Rhône atteint la cote de 4,05 m le matin, 4,37 m le midi et 4,62 m le soir à l'échelle de Beaucaire.

20 octobre : 4,07 m le matin, 4,37 m le midi, 4,62 m le soir.

21 octobre : 4,72 m le matin, 4,72 m le midi, 4,72 m le soir.

22 octobre : 4,80 m le matin, 4,80 m le midi, 4,92 m le soir.

23 octobre : 4,80 m le matin, 4,80 m le midi, 4,92 m le soir.

24 octobre : 5,55 m le matin, 5,72 m le midi, 5,76 m le soir.

25 octobre : 5,57 m le matin, 5,52 m le midi, 5,41 m le soir.

26 octobre : 5,49 m le matin, 5,49 m le midi, 5,49 m le soir.

27 octobre : 5,49 m le matin, 5,48 m le midi, 5,48 m le soir.

28 octobre : 5,28 m le matin, 5,30 m le midi, 5,21 m le soir.

29 octobre : 5,08 m le matin, 5,31 m le midi, 5,52 m le soir.

30 octobre : 6,15 m le matin, 6,19 m le midi, 6,27 m le soir.

31 octobre : 6,36 m le matin, 6,36 m le midi, 6,37 m le soir.

1^{er} novembre : 6,56 m le matin, 6,64 m le midi, 6,75 m le soir.

2 novembre : 6,98 m le matin, 7 m le midi, 6,98 m le soir.

3 novembre : 6,83 m le matin, 6,76 m le midi, 6,68 m le soir.

4 novembre : 6,52 m le matin, 6,47 m le midi, 6,44 m le soir.

5 novembre : 6,32 m le matin, 6,26 m le midi, 6,21 m le soir.

6 novembre : 6 m le matin, 5,91 m le midi, 5,84 m le soir.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



7 novembre : 5,58 m le matin, 5,53 m le midi, 5,45 m le soir.
 8 novembre : 5,28 m le matin, 5,23 m le midi, 5,17 m le soir.
 9 novembre : 4,95 m le matin, 4,85 m le midi, 4,78 m le soir.
 10 novembre : 4,32 m le matin, 4,40 m le midi, 4,31 m le soir.
 11 novembre : 4,22 m le matin, 4,17 m le midi, 4,12 m le soir.

AC Arles, J 42, Inondation du 27 octobre 1896

1896-1897

Déclaration des pertes (récolte de 1896)

Contenance des quantités inondées :	Ha	ares	centiares	
- Trébon	1968	41	42	
- Plan du Bourg		3000	09	00
- Crau	578	10	20	
- Camargue	229	19	40	
	<u>5778</u>	<u>80</u>	<u>02</u>	
Pertes totales				
- Propriétaires	154 862 F	55 c		
- Fermiers	<u>505 444 F</u>	<u>78 c</u>		
	670 307 F	33 c		

AD Rhône, S 1503, Compte-rendu de la crue du Rhône d'octobre-novembre 1896 par l'ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées Domergue pour le Service spécial du Rhône, 18 novembre 1896.

"Les eaux du Rhône, pendant la dernière crue, ont atteint la cote de 3,50 m à l'échelle d'Arles le 20 octobre à onze heures du soir ; elles ont augmenté jusqu'à deux heures de l'après-midi du lendemain, elles marquèrent alors 3,70 m, elles ont ensuite baissé et ne marquaient plus que 3,08 m le 22 à midi.

Les eaux ont été sensiblement stationnaires jusqu'au 23 octobre, trois heures du soir.

A partir de ce moment, elles ont augmenté d'une façon assez régulière et continue jusqu'au 24 octobre à 6 heures du soir, heure à laquelle elles atteignaient la cote de 4,18 m.

Une tendance à la baisse se manifesta alors, puis les eaux se maintinrent vers la cote de 4,10 m pendant les journées des 25, 26, 27 et 28 octobre. Ce jour-là, dès 6 heures du soir, les eaux baissèrent plus rapidement et elles ne marquaient plus que 3,94 m le 29 à 6 heures du matin. A partir de ce moment, les eaux remontaient régulièrement et le 30 à minuit, elles marquaient 4,88 m à l'échelle.

Une baisse se produisit alors, les eaux descendues à 4,80 m à 6 heures du matin oscillèrent entre 4,78 m et 4,88 m jusqu'au 1^{er} novembre à minuit. Une nouvelle recrudescence se manifesta alors et la crue atteignit son maximum (4,99 m) le 2 novembre à midi.

Les eaux restèrent à 4,98 m jusqu'à 9 heures du soir, puis la baisse commença, elle se produisit lentement et ce n'est que le 10 novembre à 11h ½ du matin que les eaux redescendirent à la cote de 3,50 m au-dessous de laquelle elles se sont ensuite toujours maintenues.

La crue a suivi une marche analogue à celle constatée à Avignon. Elle a toutefois été renforcée et soutenue par les crues de la Durance qui étaient signalées de Sisteron les 23 et 29 octobre [...].

Ouvrages de navigation

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Les ouvrages de navigation du Rhône maritime ne doivent pas avoir subi d'avaries sérieuses pendant la crue, mais la hauteur des eaux jusqu'à ce jour a été telle que ces ouvrages n'ayant pas été encore mis à découvert, nous n'avons pu nous rendre compte de leur état.

Il est probable que quelques affouillements seront constatés, les crédits d'entretien ordinaires suffiront à les réparer.

Digues du Plan du Bourg

Les chaussées de défense du Plan du Bourg et de la Camargue ont bien résisté. Diverses avaries ont toutefois été produites par la crue, nous les indiquons ci-dessous.

Des affouillements de peu d'importance se sont produits sur les talus de la digue

1° entre les bornes kilométriques 288 et 289 sur 300 m de longueur environ,

2° sur 25 m de longueur, immédiatement à l'amont de la borne kilométrique 291,

3° sur 80 m de longueur, à 200 m en amont de la borne kilométrique 318.

Ces affouillements ont été immédiatement arrêtés au moyen de sacs à terre, de fascines et de piquets. La réparation définitive n'entraînera pas une dépense supérieure à 200 francs.

Un affaissement de la chaussée de Mollégès s'est produit sur 300 m de longueur, en aval de la borne kilométrique 392. La réparation de cette avarie peut être évaluée à 100 francs.

Une filtration due à la présence dans le corps de la chaussée de vieilles racines pourries s'est manifestée à 200 m à l'amont de la borne kilométrique 303. On l'a aveuglée avec quelques sacs de terre. Il faudra ouvrir une tranchée dans le corps de la digue pour enlever des racines, la dépense sera d'environ 60 francs.

Digues de la Camargue

Le 30 octobre, des infiltrations importantes se sont déclarées à la martelière du mas de Millet, à 200 m en aval de la borne kilométrique 294 du grand Rhône, par suite du défaut de liaison des maçonneries de la prise et des terres de la chaussée. On est parvenu à arrêter ces infiltrations au moyen de sacs de terre. Il faudra refaire complètement les remblais adjacents à la martelière, la dépense sera d'environ 300 francs.

Un peu en aval de la borne kilométrique 413 du grand Rhône, le ségonnal a été emporté sur une longueur de 30 m environ, et au pied de la digue, on constate aujourd'hui une profondeur de 5 m d'eau. Il faudra 300 m³ d'enrochements pour défendre le pied de la chaussée en cet endroit, soit une dépense d'environ 2 000 francs.

La digue de la Palissade, à 500 m en aval de la borne kilométrique 323 du grand Rhône a été fortement attaquée dans la journée du 28 octobre par les vagues soulevées par un fort vent d'est. On a arrêté les corrosions au moyen de sacs de terre. Pour éviter le retour d'une pareille avarie, il conviendrait de perreyer le talus de la digue sur 400 m de longueur, la dépense nécessaire à cet effet peut être évaluée à 9 000 francs environ.

Sur les digues du petit Rhône, aucune avarie sérieuse n'est à signaler.

En résumé, les réparations des avaries causées par la crue dernière aux chaussées du Plan du Bourg et de la Camargue ne nécessiteront aucun crédit spécial et pourront être assurées au moyen des crédits ordinaires alloués chaque année pour l'entretien".

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



DÉSIGNATION DES POSITIONS DE LA MIRE DÉFINITIONS DES REPÈRES ET CROQUIS	NUMÉROS D'ORDRE	DISTANCES	COTES DE MIRE		ADDITION DES COTES		ORDONNÉES		NOTES
			lues	moyennes	arrière	avant	de convention	rapportées à la mer	
Bordure du trottoir en face de la porte d'entrée du n° 21, rue Petite-Fructose			0.708	1.417				18.293	
Même point			0.709						
			0.788	1.574					
			0.786						
Angle sud de la bouche d'arrosage à l'entrée de la rue St-Fructose (côté St-Algeric).			0.447	0.895				18.972	
Même point			0.448						
			0.375	0.750					
			0.375						
Angle sud bouche d'égout rue St-Fructose, en face le n° 7.			0.797	1.594				18.128	
Même point			0.797						
			0.635	1.271					
			0.636						
Sur la 1 ^{re} marche de l'entrée de la maison n° 3 de la rue Petite Calade			0.564	1.128				18.271	
			0.564						
Bordure du trottoir au droit de la bouche d'égout n° 83 à l'entrée de la rue Victor Hugo			0.527	1.054				18.345	
Même point			0.527						
			0.607	1.214					
			0.607						
Dans le corridor de la maison n° 7, rue Petite Calade			0.616	1.232				18.327	
			0.616						
Bordure du trottoir en face de la porte d'entrée du n° 43, rue Joseph-Vernet			0.672	1.344				18.215	
			0.672						
Bordure du trottoir au droit de l'escalier de gauche à l'entrée du musée Calvet			0.552	1.102				18.457	
			0.550						
Totaux de la Page									
			Ordonnées extrêmes de la page.						
			Sommes parcellles.						

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

DÉSIGNATION DES POSITIONS DE LA MIRE DÉFINITIONS DES REPÈRES ET CHOQUIS	NUMÉROS D'ORDRE	DISTANCES	COTES DE MIRE		ADDITION DES COTES		ORDONNÉES		NOTES
			lues	moyennes	arrière	avant	de convention	rapportées à la mer	
Bordure du trottoir en face de la porte d'entrée du Café Des 4 Cinqs, Place Des Cèpes, Sainte			0.622	1.244				18.298	
Bordure du trottoir en face de la porte d'entrée Du 91.36, rue Des Trois Faucons			0.613	1.226				18.316	
Bordure du trottoir au droit de la bouche d'égout 91.147, rue Des Lices.			0.365	0.729				18.813	
Même point			0.364						
			0.319	0.639					
Bordure du trottoir en face de l'entrée d'un restaurant, rue Cortail Magnesian			0.552	1.104				18.348	
Angle Est de la grille en face de la borne-fontaine en face le 91.54, rue Des Lices.			0.552						
Même point			0.232	0.464				18.988	
			0.232						
			0.538	1.077					
			0.539						
Bordure du trottoir en face de la porte d'entrée du 91.74, rue Des Lices			0.865	1.730				18.335	
Même point			0.865						
			0.771	1.542					
			0.771						
Bordure du trottoir en face de la porte d'entrée du 91.59, rue Bilsouche			0.723	1.446				18.431	
			0.723						
			0.762	1.524				18.353	
			0.762						
			0.834	1.667					
			0.833						

Totale de la Page . . .

Ordonnées extrêmes de la page.

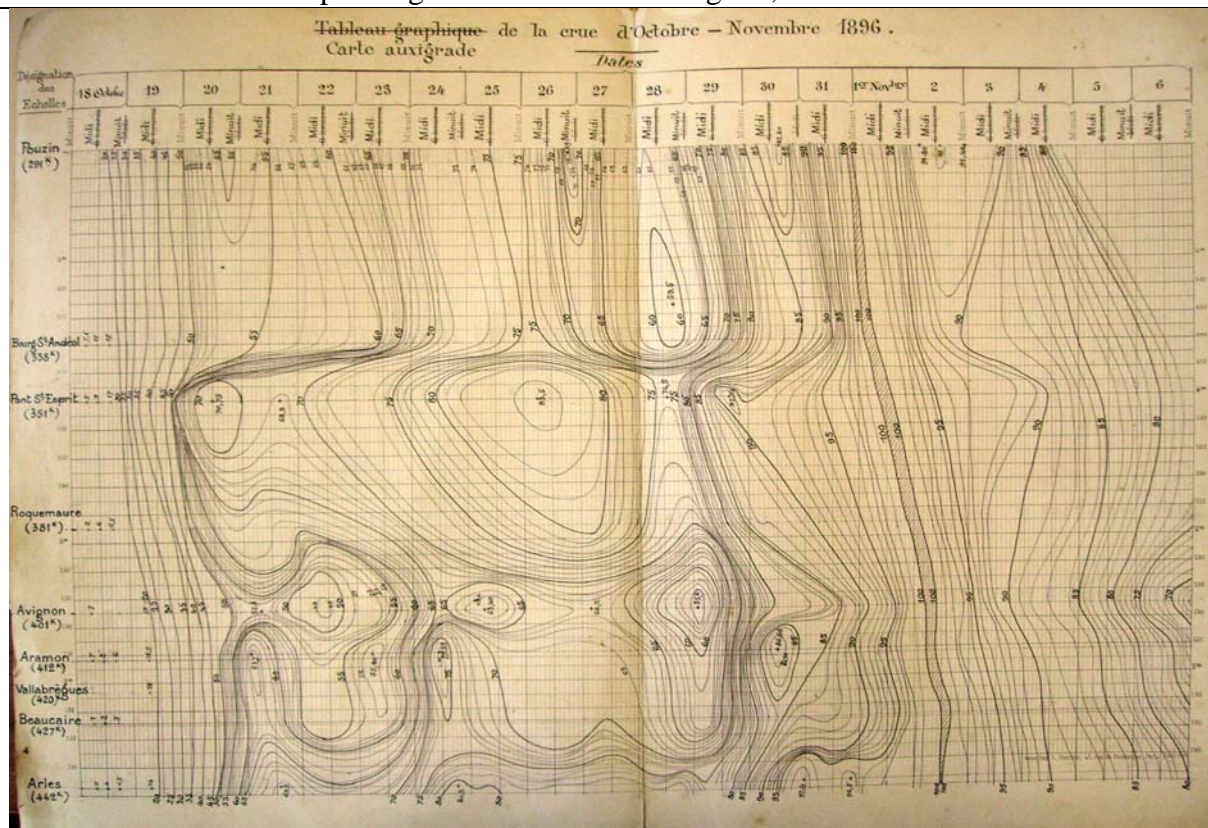
Sommes parcelles.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

DÉSIGNATION DES POSITIONS DE LA MIRE DÉFINITIONS DES REPÈRES ET CROQUIS	NUMÉROS D'ORDRE	DISTANCES	COTES DE MIRE		ADDITION DES COTES		ORDONNÉES		NOTES
			lues	moyennes	arrière	avant	de convention	rapportées à la mer	
Bordure du trottoir, angle N. gauche de la rue Saint-Croix (Côté rue Poiss.) Même point			0.580 0.580	1.160				18.860	
Bordure du trottoir au droit de la bouche d'égout n° 364, rue Guillaume-Fuy Même point			0.914 0.913	1.827				19.687	
Sur le bord du bassin au droit de la fontaine rue Guillaume-Fuy Même point			0.500 0.500	1.000				19.687	
			0.279 0.280	0.559					
			0.539 0.536	1.075				19.171	
			0.379 0.382	0.761					
Bordure du trottoir à l'angle de la rue Guillaume Fuy, en face de la maison n° 15 Angle Sud de la 1 ^{re} marche de l'entrée du n° 1. rue Guillaume-Fuy Même point			0.738 0.738	1.476				18.456	
			0.492 0.492	0.984				18.948	
			0.340 0.341	0.681					
Bordure du trottoir, angle ouest de la rue Guillaume Fuy (Côté Carrières) Sur la chaise-roue de droite de la porte d'entrée de la remise Des Trois-Mûles (Maximum des eaux)			0.600 0.600	1.200				18.429	
			0.518 0.518	1.036				18.593	Altitude constatée dans le nivellement versifié du 15 972
								18.597	
Totaux de la Page...					Ordonnées extrêmes de la page.				
					Sommes pareilles.				

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

ADV, 3 S 487, Service du Rhône-Ponts et Chaussées, Carte auxigrade de la crue d'octobre-novembre 1896 dressée par l'ingénieur ordinaire d'Avignon, 20 novembre 1896.



Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Désignation des points relevés et emplacements	Notes	Altitude	Désignation des points relevés et emplacements	Notes	Altitude
Passage (pont de l'écluse de Boubouze) à l'intersection du chemin de l'Écluse et du chemin vicinal N° 11 de Ségennes	N° 11 249 100	16 222	Château de St. de Boubouze, au village de Boubouze	N° 11 252	16 220
Arrière-banc au bord du Canal des Alpes	N° 11 250	16 212	Arrière-banc au village de Boubouze, près du château de St. de Boubouze, Boubouze	N° 11 255	16 212
Arrière-banc au pied de la rampe de la bête de Boubouze à gauche de la route de Boubouze à Boubouze	N° 11 250 100	16 238	Arrière-banc à Boubouze, à l'intersection du chemin vicinal N° 11 de Ségennes et du chemin vicinal N° 11 de Boubouze à Ségennes	N° 11 256	16 212
Arrière-banc à la bête de Boubouze sur le chemin vicinal commun N° 11 de Ségennes à Boubouze	N° 11 250 150	16 240	Arrière-banc au village de Boubouze, à gauche du chemin vicinal N° 11 de Ségennes à Ségennes	N° 11 256	16 212
Arrière-banc (Boubouze) près la route, vers Ségennes, sur le chemin vicinal commun N° 11 de Ségennes à Boubouze	N° 11 250 150	16 236	Arrière-banc au village de Boubouze, à gauche du chemin vicinal N° 11 de Ségennes à Ségennes	N° 11 256	16 212
Arrière-banc (Boubouze) sur le chemin vicinal commun N° 11 de Ségennes à Boubouze	N° 11 250 200	16 230	Arrière-banc au village de Boubouze, à gauche du chemin vicinal N° 11 de Ségennes à Ségennes	N° 11 256	16 212
Arrière-banc (Boubouze) sur le chemin vicinal commun N° 11 de Ségennes à Boubouze	N° 11 250 250	16 236	Arrière-banc au village de Boubouze, à gauche du chemin vicinal N° 11 de Ségennes à Ségennes	N° 11 256	16 212
Arrière-banc (Boubouze) sur le chemin vicinal commun N° 11 de Ségennes à Boubouze	N° 11 250 300	16 236	Arrière-banc au village de Boubouze, à gauche du chemin vicinal N° 11 de Ségennes à Ségennes	N° 11 256	16 212
Arrière-banc (Boubouze) sur le chemin vicinal commun N° 11 de Ségennes à Boubouze	N° 11 250 350	16 236	Arrière-banc au village de Boubouze, à gauche du chemin vicinal N° 11 de Ségennes à Ségennes	N° 11 256	16 212
Arrière-banc (Boubouze) sur le chemin vicinal commun N° 11 de Ségennes à Boubouze	N° 11 250 400	16 236	Arrière-banc au village de Boubouze, à gauche du chemin vicinal N° 11 de Ségennes à Ségennes	N° 11 256	16 212
Arrière-banc (Boubouze) sur le chemin vicinal commun N° 11 de Ségennes à Boubouze	N° 11 250 450	16 236	Arrière-banc au village de Boubouze, à gauche du chemin vicinal N° 11 de Ségennes à Ségennes	N° 11 256	16 212
Arrière-banc (Boubouze) sur le chemin vicinal commun N° 11 de Ségennes à Boubouze	N° 11 250 500	16 236	Arrière-banc au village de Boubouze, à gauche du chemin vicinal N° 11 de Ségennes à Ségennes	N° 11 256	16 212
Arrière-banc (Boubouze) sur le chemin vicinal commun N° 11 de Ségennes à Boubouze	N° 11 250 550	16 236	Arrière-banc au village de Boubouze, à gauche du chemin vicinal N° 11 de Ségennes à Ségennes	N° 11 256	16 212
Arrière-banc (Boubouze) sur le chemin vicinal commun N° 11 de Ségennes à Boubouze	N° 11 250 600	16 236	Arrière-banc au village de Boubouze, à gauche du chemin vicinal N° 11 de Ségennes à Ségennes	N° 11 256	16 212
Arrière-banc (Boubouze) sur le chemin vicinal commun N° 11 de Ségennes à Boubouze	N° 11 250 650	16 236	Arrière-banc au village de Boubouze, à gauche du chemin vicinal N° 11 de Ségennes à Ségennes	N° 11 256	16 212
Arrière-banc (Boubouze) sur le chemin vicinal commun N° 11 de Ségennes à Boubouze	N° 11 250 700	16 236	Arrière-banc au village de Boubouze, à gauche du chemin vicinal N° 11 de Ségennes à Ségennes	N° 11 256	16 212
Arrière-banc (Boubouze) sur le chemin vicinal commun N° 11 de Ségennes à Boubouze	N° 11 250 750	16 236	Arrière-banc au village de Boubouze, à gauche du chemin vicinal N° 11 de Ségennes à Ségennes	N° 11 256	16 212
Arrière-banc (Boubouze) sur le chemin vicinal commun N° 11 de Ségennes à Boubouze	N° 11 250 800	16 236	Arrière-banc au village de Boubouze, à gauche du chemin vicinal N° 11 de Ségennes à Ségennes	N° 11 256	16 212
Arrière-banc (Boubouze) sur le chemin vicinal commun N° 11 de Ségennes à Boubouze	N° 11 250 850	16 236	Arrière-banc au village de Boubouze, à gauche du chemin vicinal N° 11 de Ségennes à Ségennes	N° 11 256	16 212
Arrière-banc (Boubouze) sur le chemin vicinal commun N° 11 de Ségennes à Boubouze	N° 11 250 900	16 236	Arrière-banc au village de Boubouze, à gauche du chemin vicinal N° 11 de Ségennes à Ségennes	N° 11 256	16 212
Arrière-banc (Boubouze) sur le chemin vicinal commun N° 11 de Ségennes à Boubouze	N° 11 250 950	16 236	Arrière-banc au village de Boubouze, à gauche du chemin vicinal N° 11 de Ségennes à Ségennes	N° 11 256	16 212
Arrière-banc (Boubouze) sur le chemin vicinal commun N° 11 de Ségennes à Boubouze	N° 11 250 1000	16 236	Arrière-banc au village de Boubouze, à gauche du chemin vicinal N° 11 de Ségennes à Ségennes	N° 11 256	16 212

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région Provence Alpes Côte d'Azur

PONTS & CHAUSSÉES

Avignon, le 20 ⁷ br 1896

SERVICE SPÉCIAL DU RHONE
4^e ARRONDISSEMENT

*Departements de Gard, de
Vaucluse et des Bouches du Rhône*

M. Girardon, Ing^r en Chef
M. Armand, Ing^r ordinaire

Inondations

NUMÉRO D'ORDRE } 762
DU REGISTRE : A

**Renseignements généraux sur la crue
d'Octobre - Novembre 1896**

Carton N° 1308
Dossier N° 7433
Liasse N° 9
Brouillon : 2
Procès N° 2

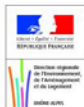
Rapport de l'Ingénieur Ordinaire

I. Marche générale de la crue

La crue du Rhône qui vient de se produire à la fin d'octobre et dans les premiers jours de Novembre 1896, a été remarquable, dans la région de Pont St-Esprit à Arles, par la lenteur de la montée des eaux. Cette montée a été occasionnée d'abord par une série de petites crues du Rhône supérieur et des affluents inférieurs et s'est aggravé finalement par une forte montée des affluents des deux rives aux abords de Valence, montée soutenue par une importante crue de Saône.

Après une légère crue d'Arles le 11 octobre (3,00 à l'échelle de Tallon), le Rhône avait repris vers le 17 octobre, son régime normal. Une première montée fut due à une crue du Rhône supérieur (7,13 à la Moulatrière le 19 octobre à minuit) et de l'Arlesche (3,00 à Tallon,

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Le 19 Octobre à 4^h du soir), montée accentuée à Avignon et en aval par une crue de Durance (3,20 à Pertuis, le 20 8^h à 1 heure du soir). Après une brève baisse (0,21 à l'échelle d'Avignon), le mouvement ascensionnel reprit par suite d'une recrudescence du haut Rhône (8,27 à la Moulatière le 21 octobre à 2^h du soir) et de la Durance (4,70 à Listeron le 23 Octobre à 10^h du matin; 3,80 à Pertuis le même jour 9^h soir) et produisit un nouveau maximum dans la journée du 24 Octobre. Les eaux restèrent ensuite presque stationnaire jusqu'au 26 Octobre, probablement en raison de la crue du haut Rhône et de la Saône, qui donna à la Moulatière la cote de 8,97, le 24 Octobre à 7^h du soir; puis un nouveau mouvement de détente se produisit, (baisse à Avignon de 4,90 à 4,34) dans les journées des 27 et 28 Octobre.

Une nouvelle crue d'Ardeche (6,30 à Vallon le 29 Octobre à 6^h 1/2 du matin) et de Durance (4,72 à Listeron le 29 8^h à 10^h matin; 3,20 à Pertuis le même jour à 3^h soir), occasionna une troisième montée des eaux qui atteignirent la cote de 5,62 à Avignon, le 30 Octobre à midi: l'étale paraissait se produire à cette cote, et la crue se terminer, quand des pluies brèves et intenses amenèrent une légère reprise de l'Ardeche (3,00 à Vallon le 30 Octobre 7^h soir), et une forte crue de tous les affluents occidentaux de Valence; la Durance montait en même temps à 3,83 à Listeron le 31 Octobre à 7^h du soir. Par suite de la combinaison de

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

ces diverses montées, la crue atteint son maximum dans les journées des 1^{er} et 2 novembre, suivant les indications du tableau ci-après :

Désignation des échelles	Date et heure du maximum	Cote maximum	Durée de l'étalement	Hauteur relative par rapport à la crue de			
				1856	1886	1890	1891
Pont St Esprit	1er novemb. 9 h. mat.	6,39	5 h.	-0,38	+0,24	-0,49	+0,49
Roquemaure	1er novemb. 9 h soir	6,77	6 h.	-1,65	+0,31	+0,37	+0,60
Avignon	2 novemb. 5 h mat.	6,64	5 h.	-1,19	+0,09	+1,20	+1,09
Aramon	2 novemb. 5 h mat.	7,30	4 h.	-0,70	-0,40	+0,51	+0,89
Vallabrègues	2 novemb. 7 h mat.	8,10	5 h.	-0,50	-0,35	+0,97	+1,33
Beaucaire	2 novemb. Midi	7,00	2 h.	-0,95	-0,54	+0,96	+0,65

Par suite d'une forte crue de Saône, (6 m 05 à Chalons le 3 novembre à midi, 9 m 55 à la Mulatière le 2 novembre à 4 heures du matin) la décroissance a été des plus lentes, et les eaux se sont maintenues à l'échelle d'Avignon pendant 79 heures au dessus de 6m,00, et pendant 6 jours 16 heures au dessus de 5 m,50 ; à Pont St Esprit les eaux sont restées pendant 118 heures au-dessus de la cote de 6 m,00 , pendant 12 jours 14 heures au dessus de 5 m,50 ; à deux reprises, dont une de 8 jours 22 heures, séparées par une légère baisse de 29 heures, pendant 21 jours 6 heures, au dessus de 5 m,00.

En ce qui concerne la hauteur du maximum observé à Pont-Saint-Esprit, nous devons faire observer qu'elle aurait été bien dépassée si les déversoirs de la digue du Lauzon n'avaient pas existé. Au moment du maximum, ces déversoirs laissaient

[suite page suivante, reprise du fac-simile de l'original]

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

L'aurait passer une lame d'eau vers
de 1,78 à 0,98, soit un débit total de
1200 à 1300 mètres cubes. Si ce débit
supplémentaire avait dû passer sous
le pont S'Esprit, nul doute qu'il n'eût
produit un relèvement considérable
du niveau maximum de la crue, qui
eût alors probablement dépassé le niveau
de celle de 1876.

II. Défense des centres de population

A. Département du Gard. Pont S'Esprit. La ville ne possède
aucune défense contre les inondations,
qui l'envahissent sans obstacle. Mais,
en raison de la pente accentuée du terrain
les quartiers bas, voisins du quai, ont
seuls été submergés. Il n'y a eu d'autres
dommages que ceux causés au quai, dont
nous parlerons plus loin.

Costolès. Cette localité ne possède non
plus aucun ouvrage de défense, et les
eaux l'ont envahie, sans dommages
sérieux, dès qu'elles ont surmonté le
niveau de la plaine.

Roquemare. Cette localité est
entièrement à l'abri des eaux, et aucune
infiltration sérieuse ne s'est produite
à travers les ouvrages de défense: les
eaux d'infiltration ont, d'ailleurs, un
écoulement assez facile vers l'aval, dans la
plaine de l'Herd et l'allerque, qui est elle-
même protégée par une digue insubmer-
sible.

Silleneuve-les-Avignon. Les digues
submersibles du Syndicat de Pouébon et

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

Basfonds ont été surmontés et le quartier bas situé au Sud de Villeneuve a été couvert par les eaux, qui n'ont eu d'autre inconvénient que d'entraver la circulation.

Aramon. Cette ville est protégée par une digue haute, rattachée en amont à un front intubementable, et en aval à une digue transversale, également intubementable, empêchant l'inondation par les eaux de retour. Ces ouvrages ont bien résisté; mais il s'est produit des infiltrations abondantes qui ont noyé les quartiers bas, et ont même, à un certain moment, donné des inquiétudes à la population.

Ces infiltrations se produisaient tout particulièrement aux abords d'un aqueduc situé sous la digue, servant d'égout, et fermé par une vanne du côté du Rhône; après la baisse des eaux, l'aqueduc et la vanne furent soigneusement examinés, afin de se rendre compte de la cause de ces infiltrations, et d'y remédier dans la mesure du possible.

Sallabergues. Cette localité, qui n'est défendue que jusqu'à 6 mètres au-dessus de l'étiage, a été envahie par les eaux qui ont surmonté les digues; et, comme dans les crues précédentes, les habitants ont dû se réfugier sur le petit mamelon situé au Nord du village, et qui seul émergait au-dessus des eaux.

Les ouvrages de défense n'ont eu que de très faibles avaries: corrosion à des rampes d'accès, et dégradation d'une structure d'accès à une propriété privée, victime d'une

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

Sarrage à poutrelles. La réparation de ces avaries ne demandera pas une dépense supérieure à 600^{fr}.

Somps. Le village n'est encore défendu que partiellement contre les crues du Rhône, qui l'invaillent par retour. La dernière crue n'a causé aucun dommage, mais a fait ressortir le mauvais fonctionnement d'une manivelle d'arrêt qui il y aura probablement lieu de reconstruire dans de meilleures conditions. Cette reconstruction entraînera une dépense de 250 francs environ.

Beaucaire. Les ouvrages protégent cette ville contre toute crue, et les causes d'infiltration sont évitées par le canal de navigation. Beaucaire n'a donc pas eu à souffrir de cette inondation, pas plus que des précédentes.

Département de l'Aude. Mornas. Cette localité est défendue par une digue insubmersible; elle est, d'ailleurs, à une hauteur suffisante pour avoir été à peine menacé par la dernière crue.

Caderousse. La situation de cette ville en temps de crue est des plus critiques complètement cernée par les eaux, elle n'est séparée que par le rempart entièrement fermé de ces digues. Si elle est à l'abri des eaux directes, elle a, dans la dernière crue, fortement souffert des infiltrations par le tout sol, qui ont envahi certains quartiers jusqu'à une hauteur de un mètre cinquante. Aucune infiltration sérieuse ne s'est produite à travers la digue elle-

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

même; toutefois, le premier extérieur de cet ouvrage est ditlogué en bien des points, et le talus intérieur des terres est fortement dégradé par les rampes qui orientent les habitants pour le gravier. Il y a là une situation qui pourrait devenir dangereuse, et il sera prudent d'inviter la municipalité à y remédier: la dépense nécessaire peut être évaluée à 5000 ou 6000 francs environ.

Forçues. Les défenses de cette ville sont incomplètes, et elle a été envahie spécialement par les eaux de l'Arve et du canal de Vaucluse; il n'y a eu aucun dégât matériel sérieux.

Arignon. Cette ville est défendue par sa ceinture de remparts dont les portes ^{voies} donnant du côté du Rhône ont dû être fermées, à l'exception de la porte de l'Oulle, protégée par un relief de la route. Les ouvrages de défense n'ont pas souffert; on a toutefois signalé au travers du rempart quelques infiltrations, sans importance pour des macqueries.

Mais la ville et sa banlieue ont gravement souffert des eaux de la plaine et des infiltrations des toits-tol; le niveau des eaux intérieures a même été relevé de 8 à 10 centimètres, dans la soirée du 3 Novembre, par l'ouverture des vannes de St-Roch, qui ont été manoeuvrées sans qu'on se soit préalablement assuré que le niveau des eaux intérieures était supérieur à celui des eaux extérieures: ces vannes ont dû être refermées au bout de deux heures environ, quand on eut remarqué le déplorable résultat produit par leur

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

manœuvre.

Nous devons signaler encore un fait qui démontre le mauvais état d'entretien du système d'écoulement des eaux intérieures de la ville, établi après la crue de 1876 suivant le projet et sous la direction des Ingénieurs du Rhône. D'après ce projet, dès que le Rhône s'élève au-dessus de la cote de 4,00 à l'échelle d'Arignon, les quartiers amont de la ville (Carnetier, Tuffinier, etc.) ferment leur écoulement direct au fleuve, et écoulent leurs eaux dans les égouts de la partie aval de la ville: quand le Rhône dépasse la cote de 5,00, tout écoulement avec l'intérieur est interrompu, et le plan des eaux d'infiltration doit être sensiblement uniforme dans toute la ville. Or, dans la journée du 2 Novembre dernier, les eaux de la partie amont ont dépassé la cote 18,70, alors que, dans la partie aval, la cote 18,10 était à peine atteinte. Il y a là une différence de niveau de 0,40 au moins qui ne peut s'expliquer que par une obstruction à peu près complète du canal des Torquettes, qui devrait faire communiquer les eaux des deux quartiers dès qu'elles s'élèvent à la cote 16,70.

Département des Bouches du Rhône. Carascon. Cette ville est la seule du département des Bouches-du-Rhône, qui, comprise dans notre service, ait un système de défense contre les inondations. Les ouvrages ont fonctionné dans de très-bonnes conditions, et la ville n'a nullement souffert de la crue

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

du Rhône,

III. Défenses de rives et de territoires

Département du Gard. Quai et port de Pont St Esprit. En dehors de quelques corrosion du pavage du quai, le mur de ce quai s'est effondré pendant la crue sur une longueur d'environ 30 mètres, au droit de l'abattoir de la Ville, et la partie amont des gradins du port paraît avoir été dégradée.

Il ne serait pas logique de reconstruire le mur de quai sur son emplacement ancien, et de conserver ainsi en amont du port un remous auquel sont dues pour bonne part les avaries actuelles; il serait plus avantageux de rectifier ce mur de quai sur une longueur totale de 75 à 80 mètres, en adoptant à peu près les dispositions d'un avant-projet dressé par notre prédécesseur le 5^{ème} Décembre 1884, avant-projet dans lequel la dépense était évaluée à 65 000 francs.

Digue des Civières. Cette digue protège le territoire du Syndicat de la Plaine du Plan, dans la Commune de Pont St Esprit. Elle a été surmontée de plus d'un mètre d'eau, et n'a subi aucune avarie.

Digue du domaine de St Georges. Cette digue subissait pour la première fois l'effort des eaux, après la modification dont elle avait été l'objet en 1891, modification qui l'avait transformée de digue insubmersible en digue plongeante.

Une première brèche s'est produite

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

Le 31 Octobre dans le voisinage de l'ancrage
digue de Palerne, et s'est successivement
agrandie, jusqu'à présenter une longueur
de 100 mètres environ. Une seconde crue
de 50 mètres environ, s'est produite le 2
Novembre à 200 mètres environ en
amont de la borne N° 200.

Ces avaries proviennent de ce que,
en fait, la digue ne travaille pas comme
digue longitudinale plongeante, comme
on l'avait espéré lors de sa réfection, mais
presque comme barrage transversal dans
le lit du Rhône. Si l'on examine la carte
du Rhône en ce point, on comprend
qu'en raison du coude prononcé du
Prouteyron, les eaux qui ont franchi la
digue s'écoulent rapidement en aval
vers la boue Durand, de sorte qu'il
s'établit sur la digue une chute qui, dans
la dernière crue, a atteint 1,20 de
hauteur. Or, la digue n'a pas été
établie pour supporter une pareille chute
une partie du talus intérieur est revêtue
simplement d'un pavé sec, et aucune
risberme n'en défend le pied contre les
affouillements. Pour la rendre capable
du rôle qu'elle est appelée à jouer dans
les crues, il y aurait lieu de maçonner
tout le talus intérieur, et d'établir à son
pied une forte risberme.

La réparation des avaries causées
à cette digue peut être évaluée à 12000 ₣
environ; sa consolidation, suivant les
indications ci-dessus, entraînerait une
dépense supplémentaire de 30000 francs
environ. Nous rappellerons que, en 1891,

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

L'Administration a accordé au propriétaire une subvention égale à la moitié de la dépense, pour l'encourager dans la voie où il s'engageait en transformant sa digue entuberculée en digue jalouse. Il serait juste de lui allouer une subvention égale pour les dépenses de parachèvement et de réparation.

Digue des Nords de Roquemaure.
 Cette digue a eu, dans la partie comprise entre le village de Montfaucon et le pont suspendu de Roquemaure, quatre brèches de 10 à 20 mètres de longueur, et diverses excoriations sur le couronnement et sur le talus aval.

La partie de cette digue qui longe le canal de Roquemaure a eu également deux brèches, l'une de 100 mètres, l'autre de 20 mètres environ.

La réparation de ces avaries peut être évaluée à 3 200 francs environ.

Digue de Miraval. Cette digue, exposée à un courant violent, a été fortement éprouvée: neuf brèches y ont été ouvertes, dont quatre fort importantes: la réparation de cette digue peut être estimée à 18 000 francs.

Perris de Roquemaure. Cet ouvrage, qui forme défense de rive et chemin de halage à la tète du canal de Roquemaure, a été emporté sur une longueur de 50 mètres, au point où il avait déjà subi une avarie en 1882: sa remise en état entraînera une dépense de 4 000 francs environ.

Digue de la Motte. La partie

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

aval de cette digue, située dans le bras de Tellenneuve, a été creusée par six bèches, dont les longueurs varient de 6 à 20 mètres sur une profondeur moyenne de 1.70; le couronnement et le talus intérieurs ont également été dégradés sur 400 mètres environ de longueur. La réparation de ces avaries peut être évaluée à 1000.

Digue de la Terrède. Cet ouvrage défend la tête de l'ancienne île des Latseyrolles. La crue n'a causé que quelques dégradations aux pierres maçonnées qui le recouvrent sur les trois faces, dégradations dont la réparation pourra nécessiter une dépense de 500 francs.

Digue du territoire de Tallabrigues. La digue en terre qui défend en amont le territoire de cette commune avait eu une brèche lors de la crue de 1886; des corrosion se sont produites aux abords du même point, et une légère augmentation de la crue aurait pu emporter la digue, dont le remblai est très sablonneux. Pour éviter à l'avenir tout danger en ce point, il sera nécessaire de prolonger le perré maçonné qui recouvre l'ancienne brèche, et il faut prévoir pour ce travail une dépense d'environ 1000. Il y aura lieu également de refaire une partie de la digue bétonnée située immédiatement en amont du village, sur un point où les dalles en béton ont été renversées, et les remblais entraînés par les eaux; la dépense s'élèvera à environ 800 francs.

Digue de Beaucaire à la Mer. Cette

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

de que. si a pas éprouvé d'avaries, pourvu qu'on
dites; mais il s'est produit des infiltrations
sérieuses aux martelleries de Lafotte (N°
N° 302+400) et des Pradhauds (N° N°
N° 313+500), qui ont pu faire craindre un
moment que ces ouvrages ne soient emportés.
on a pu cependant y remédier en voyant
au devant de ces ouvrages des enrochements
et des sacs à terre. Il y aura lieu d'inviter
les propriétaires de ces martelleries à les
remettre en bon état, ou à les démolir.

Des infiltrations se sont également
produites à Argence, à l'emplacement
de l'ancienne martellerie démolie à la
suite de la crue de 1886 (N° N° 288), et
la digue s'est affaïblie de 0,70 sur une
longueur de 8 à 10 mètres. On s'a pu
éviter ces infiltrations qui se constatent
en avant de la digue une contre digue en
sacs à terre.

Les dépenses faites pendant la
crue pour ces divers travaux se sont élevées
à 3.500 francs; les réparations seront
insignifiantes, et entraîneront une dépense
d'environ 500^{fr}, qui pourra être prélevée
sur les crédits ouverts pour l'entretien de
ces digues: cette évaluation ne comprend
pas, bien entendu, la remise en état ou la
démolition des martelleries de Lafotte et
des Pradhauds.

Département de Pavechuse. Digue du Sauron. La digue du
Sauron supportant pour la première fois
un effort aussi considérable de la part des
eaux, depuis la création des huit écluses
construites en 1891. Pendant cette crue les

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

caux ont surmonté les diversoirs à deux reprises, et, la seconde fois, pendant huit jours consécutifs, sur une hauteur variant de 1,00 à 1,20 environ, et avec une dénivellation de l'amont à l'aval de 1,50 environ.

Ces ouvrages ont très-bien résisté pendant la première partie de la crue, mais le 3 Novembre, une brèche s'est déclarée au 5^e diversoir, qui a été rapidement enlevé par les eaux, avec 30 mètres environ de la digue voisine.

À la décrue, on a pu constater que les risbermes des autres diversoirs, à l'exception des n^{os} 7 et 8, avaient été profondément bouleversés par la chute des eaux, que, sur bien des points, le pied intérieur était complètement découvert jusqu'à son pied, et que ces ouvrages auraient probablement fini par céder si la crue s'était notablement prolongée.

L'expérience montre donc qu'il faut fortement consolider les risbermes de ces ouvrages, les façonner en forme de cuvette, et en abreuver les joints de mortier, pour qu'ils offrent le moins de fuite possible en cas de crues.

La réparation de la brèche du 5^e diversoir, et la consolidation de toutes les risbermes, entraîneraient une dépense d'environ 20000 francs, dont un tiers environ affecté aux risbermes.

Si l'on en excepte les corrosions profondes causées par la brèche du 5^e diversoir, l'effet du débordement n'a pas été aussi destructeur qu'on aurait

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

par le crandee. Les abords seuls ont été légèrement élargis par le courant, sur une largeur d'environ 30 mètres. On doit ajouter, d'ailleurs, que, si les déversoirs n'avaient pas existé, la digue elle-même eût été surmontée sur une grande partie de sa longueur, et, en raison de la durée de la crue, eût subi des avaries plus considérables que celles de Septembre 1890.

Malgré la bèche du 1^{er} déversoir ouvre une porte à l'introduction des eaux de toutes les crues moyennes dans tout le territoire des Communes de Lamotte et de Mondragon. Pour remédier à ce danger, le Syndicat compte demander l'exécution immédiate des remblais de la bèche, en les tenant provisoirement à une hauteur un peu supérieure à celle des autres déversoirs, pour éviter qu'ils ne soient trop facilement surmontés : ces remblais fatigeraient pendant l'hiver, et la macronerie du déversoir serait étalée au printemps prochain.

Digue de Morras. Cette digue a présenté quelques infiltrations près de son angle saillant à la ferme des Patsy : les dégradations qui en sont résultées sont insignifiantes.

Digue de ceinture de Casterousse. La partie amont de cette digue, incontestable, a eu deux bèches peu importantes, dont la réparation nécessitera une dépense d'environ 100 francs.

Le bournelat des Flots, qui lui fait suite entre la borne N° 316 et la ville

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

de Laderousse, a eu deux brèches, l'une de 70 mètres à 150 mètres environ en amont de la B^e N^o 218, l'autre de 50 mètres environ aux abords mêmes de de Laderousse; la remise en état de cet ouvrage entraînera une dépense d'environ 3000 francs.

Digue de la Pavane. - Cette digue a eu une brèche de 40 mètres environ de longueur, un peu en amont de la borne N^o 219, sur le point même où elle avait déjà été emportée en 1800; le dommage, peu important, peut être évalué à 700 francs.

Digue du Dragonnet. - Cette digue située dans l'île d'oiselet a été fortement éprouvée par la dernière crue. Une première brèche, aux abords de la borne N^o 218, a une longueur de 30 mètres, et est peu profonde. Mais une seconde brèche très profonde et de 200 mètres environ de longueur, s'est produite à l'emplacement même du bac à traîlle d'oiselet; la digue de défense, les parties de rive et les risbermes, ont été entièrement enlevés, ainsi que la rampe d'accès du bac; la propriété située en arrière a été complètement dévastée sur plus de 20 hectares, et la grange, dite du Patron, enlevée par les eaux. La réparation complète de ces avaries entraînera une dépense de 20 à 22 mille francs, et est urgente en raison de la tendance que pourrait avoir le fleuve à se creuser un faux lit à travers l'île même.

Digue du Syndicat des Combes. - Cette

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

digue, située sur la rive gauche du Rhône, immédiatement en amont de la borne n° 231, a eu à l'un de ses débords - bétonnés une légère brèche, dont la réparation est évaluée à 400 francs.

Digues de la Barthelasse. Une première brèche, de 30 mètres environ de longueur, s'est produite en tête de l'île, sur le bras d'Avignon, à 150 mètres en amont de la borne 231. Deux autres brèches, d'une longueur également de 30 mètres chacune, se sont produites sur la même rive de l'île, un peu en aval de la borne 236. Une quatrième brèche, moins importante, existe à côté d'une martellière, un peu en aval de la borne 239. Il y a encore à signaler quelques excoriations du couronnement de la digue, ou quelques brèches absolument sans importance, tant sur le bras d'Avignon, que sur celui de Villeneuve. Sauf à la brèche située en tête de l'île, les ravinelements de terres ont été fort peu importants.

La réparation de ces avaries entraînera une dépense de 700 francs environ.

Département des Bouches du Rhône. Digue de Boulbon. Cette digue a bien résisté, mais il y a lieu de prévoir la réparation d'un barrage à poutrelles, et la refecton du talus d'une rampe, soit une dépense d'environ 450 francs.

Digue de St. Pierre de Mèzeaugues. À cette digue également, un barrage à poutrelles a été délogé pendant la crue et sa refecton entraînera une dépense de 300 francs.

Digue de la Moretagnette. Cette digue est la clef de la défense de tout le territoire des Bouches du Rhône à Carascane et en

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

aval: elle n'a nullement souffert de la crue, qu'elle a d'ailleurs dominé de 2.50 environ.

IV. Récapitulation des avaries

Nous donnons dans le tableau ci-dessous la récapitulation des dommages causés aux différents ouvrages, en indiquant le propriétaire de ces ouvrages, et la part de dépense qui il y aurait lieu de faire supporter par l'Etat dans les travaux de réparation.

Designation des ouvrages	Noms des propriétaires	Montant des avaries	Part de l'Etat	
			Proportion	Montant
Département - du Gard				
Quai de Pont S' Esprit	Ville de Pont S' Esprit	65.000. ^f	1/2	32.500. ^f
Digues de S' Georges ^{réparations}	M ^{me} Michel, à Syon	12.000. ^f	1/2	6.000. ^f
		30.000. ^f	1/2	15.000. ^f
Digue des Flots de Roquemaure	Syndicat des Flots de Roquemaure	3.200. ^f	1/4	800. ^f
Digue de Miesmarc	Syndicat de Miesmarc	18.000. ^f	1/4	4.500. ^f
Terre de Roquemaure	Syndicat de Roquemaure	4.000. ^f	1/2	2.000. ^f
Digue de la Motte	M ^l G. Serdet, à Avignon	1.000. ^f	1/4	250. ^f
— de la Terroude	M. Mallory, à Avignon	500. ^f	1/4	125. ^f
— du territoire de Tallabrigues	Commune de Tallabrigues	1800. ^f	1/4	450. ^f
Digue de ceinture de Tallabrigues		500. ^f	1/4	125. ^f
Digue de Comps	Commune de Comps	250. ^f	1/4	62.50 ^f
— de Beaucaire	Syndicat des digues de Beaucaire	4000. ^f	1/3	1333,33 ^f
à la Mer	à la Mer			
Total				65170,83 ^f

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

Designation des ouvrages	Noms des propriétaires	Montant des avances	Part. de l'Etat	
			Proportion	Montant
Département de l'Aude				
Digue de Saugon	Syndicat des Communes de Salette et de Saugon	20000 ⁵	1/2	6666.67
Digue de Cadroussé	Syndicat des digues de ceinture des Rhône.	800.	1/2	200.
de la ville de —	Commune de Cadroussé	3000.	1/2	1500.
de la Pavane	M. de Saurem, à Paris	700.	1/2	350.
du Dragonnet	Divers propriétaires	17000.	1/2	4250.
des Lombes	Syndicat des Lombes	5000.	1/2	2500.
de la Barthelasse	Syndicat de la Barthelasse	400.	1/2	100.
		7000.	1/2	1750.
				Total
				16966.67

Département des Bouches du Rhône

Digue de Boulbon	Syndicat des digues de Boulbon	450.	1/2	112.50
de St Pierre de Mézoargues	Commune de St Pierre de Mézoargues	300.	1/2	75.
				Total
				187.50

V. Ouvrages de navigation

La hauteur des eaux est encore trop considérable pour qu'on puisse se rendre compte des avances qui s'y ont pu subir; il est toutefois probable que ces ouvrages auront peu souffert, la crue si ayant jamais présentée une allure

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

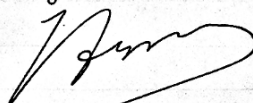
torventielle.

VI. Conclusions

Ces sont les renseignements généraux que nous pouvons fournir sur la crue du Rhône d'Octobre-Novembre 1896. Cette crue a été, sur certains points, une des plus fortes connues et elle a causé des avaries assez considérables, surtout dans la région de Pont St-Espirit.

L'effet favorable des débordements de la digue du Lauzon sur la hauteur des eaux à l'échelle de cette ville indique qu'il est urgent de poursuivre le dégagement du lit du Rhône sous le pont St-Espirit, dégagement qui a été déclaré d'utilité publique par décret du 14 Août dernier.

L'Ingénieur Ordinaire,



Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

● **Décembre 1896 :**

ADBR, 6 S 677, Hauteur des eaux du Rhône à Arles, 1875-1903.

20 décembre 1896 : Le Rhône atteint la cote de 3,78 m le matin, 3,74 m le midi et 3,57 m le soir à l'échelle de l'écluse d'Arles.

ADV, 3 S 76 : Hauteurs du Rhône

20 décembre 1896 : Le Rhône atteint la cote de 5,20 m le matin, 4,94 m le midi et 4,50 m le soir à l'échelle de Beaucaire.

PARDE, Maurice, *Le régime du Rhône*, t. II, Lyon, Géocarrefour, 2004, p. 561.

20 décembre 1896 : 4,87 m à Pont-Saint-Esprit, 4,23 m à Avignon et 5,42 m à Aramon.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur